



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Examens de conduite 2013: taux de réussite en hausse

Le niveau des candidates et candidats aux examens de conduite s'améliore constamment dans le canton de Vaud. Les chiffres de l'année dernière confirment cette tendance réjouissante. Le Service des automobiles et de la navigation (SAN) effectue depuis plusieurs années un travail de fond avec ses experts afin de fournir des prestations de qualité lors de ces examens.

Le taux de réussite aux examens de conduite dans le canton de Vaud continue de progresser par rapport aux années précédentes. Pour la catégorie B (voitures automobiles), le taux de réussite 2013 s'élève à 57,3%, soit une légère augmentation par rapport à 2012 (56,1%). Cette tendance se confirme d'année en année. Le canton de Vaud reste encore en dessous de la moyenne suisse qui se situe à 66,2% (65,5% en 2012). La progression vaudoise demeure toutefois supérieure à celle observée à l'échelle suisse (+1,2% pour Vaud, +0,7% pour la Suisse).

Pour les motocycles, la sous-catégorie A1 enregistre un taux de réussite de 56% alors que la catégorie A atteint 67,5%. Cette différence peut s'expliquer par une plus grande maturité des candidats à la catégorie A qui ont tous 18 ans et plus, alors ceux de la sous-catégorie A1 ont 16, voire 17 ans en général. Il convient également de relever que le taux de réussite de la sous-catégorie A1 (56%) est inférieur de 8,6% à la moyenne suisse (64,6%), alors que pour la catégorie A (67,5%) il s'approche de la moyenne du pays (68,8%).

Ces résultats s'expliquent en partie par le niveau de formation théorique des candidats. Les règles de circulation ne sont pas toujours bien comprises et maîtrisées, ce qui se ressent lors des examens. Il faut encore relever que le nombre de personnes qui se présentent à l'examen sans passer par un professionnel de la formation reste élevé dans le canton. Il se situe à 19% environ.

Le SAN effectue depuis plusieurs années un travail de fond avec ses experts afin de fournir des prestations de qualité lors des examens de conduite. Il a également pris plusieurs mesures, comme la création d'une vidéo pour les examens pratiques de la catégorie A visible sur le site du SAN, des séances de travail communes avec les associations des professionnels de la formation, ainsi que des séances d'échange entre les experts et les moniteurs.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 18 mars 2014

DTE, Pascal Chatagny, chef du Service des automobiles et de la navigation, 021 316 88 01

[Communiqué en PDF avec graphiques](#)